



numéro 35 – juin 2005

AU SOMMAIRE CE MOIS-CI...

1. AGENDA

RDC : Festival 2005 du cinéma et du documentaire

Afrique : Appel à candidature pour les prix internationaux du CJFE pour la liberté de la presse

Afrique : La Fondation Reuters forme des journalistes sur le VIH/Sida

2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Afrique centrale : *Cadres juridiques et pratiques du pluralisme radiophonique*

Tchad : L'Express, un nouveau venu dans la presse tchadienne

3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

Cameroun : La *Radio Des Lauréats* émet à Douala

RDC : Formation des journalistes et techniciens à la couverture médiatique des élections

RDC : Partenariat de la RTNC avec la Radio télévision sud africaine

4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DES MEDIAS

Burundi : Le CNC fixe les conditions d'accès des partis politiques aux médias en période électorale

Rwanda : Démission du président du *Haut Conseil de la Presse*

5. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Afrique : Les membres de l'Ifex s'adressent à l'Union africaine

Burundi – Rwanda - RDC : Atelier de reportages conjoints pour journalistes des Grands Lacs

Burundi : Formation en talk-shows/débats sur la construction de la paix

Congo : Séminaire de sensibilisation sur les médias

Congo : L'OCM dresse un bilan mitigé sur la presse congolaise

RDC : L'Omec se prépare au suivi des médias en vue de la campagne électorale

Tchad : Formation sur la convention collective pour journalistes d'Afrique centrale

1. AGENDA

RDC : Festival 2005 du cinéma et du documentaire

Le réseau des centres de production vidéo des 3TAMIS de la région des Grands Lacs organise son festival 2005 du cinéma et du documentaire.

A Kalemie (Katanga) du 22 au 27 juillet et à Bukavu (Sud Kivu) du 17 au 24 août, des documentaires réalisés par les centres 3TAMIS ainsi que par des cinéastes reconnus qu'ils soient congolais, africains ou européens seront projetés dans les quartiers et en périphérie des deux villes.

Les séances de projection ont vocation à rapprocher des familles, des ethnies, des gouvernants et gouvernés, des intellectuels et non intellectuels, des jeunes, des femmes et des personnes âgées autour de thèmes valorisant la paix, l'éducation, la citoyenneté, la responsabilité.

Ce festival original s'inscrit dans le cadre du projet « Promotion de la paix » financé par le gouvernement belge.

3TAMIS est une structure d'éducation au développement par l'audiovisuel. Outre leur activité de production de documentaires, les centres organisent des formations et des animations populaires sur diverses questions d'actualité ayant trait au développement.

MPL / IPP

Contacts :

A Bukavu

Franck Mweze, coordinateur des 3TAMIS

Tél. : +243 81 31 76 270

Courriel : troistamis@yahoo.fr

A Kalemie

Christine Bushiri, responsable du CAVkalemie

Tél. : +243 81 40 76 452

Courriel : cavkalemie@yahoo.fr

Afrique : Appel à candidature pour les prix internationaux du CJFE pour la liberté de la presse

Le groupe Journalistes canadiens pour la liberté d'expression (CJFE) lance un appel à candidature pour ses *Prix Internationaux 2005 de la Liberté de la presse*. Chaque année, deux lauréats se voient remettre ses prix qui rendent hommage aux professionnels des médias qui œuvrent pour la défense de la liberté de la presse.

Les lauréats de ce prix seront des journalistes ou des organes de presse qui auront fait preuve de professionnalisme et de courage dans la couverture de faits médiatiques. Ils auront montré leur attachement aux droits de la personne en rapportant les informations sans parti pris ni discrimination.

Pour être admissibles aux prix, les candidatures doivent être proposées par une organisation ou une personne. Les auto-nominations ne sont pas acceptées.

Les prix seront remis aux gagnants à l'occasion d'une cérémonie qui aura lieu à Toronto, au Canada, le 1^{er} novembre 2005.

Pour proposer une candidature, il suffit de faire parvenir une lettre de présentation, des données biographiques sur la personne ou l'organe proposé, ainsi que des extraits de ses travaux (articles, émissions).

Les propositions doivent parvenir au CJFE avant le 31 juillet 2005.

Pour plus de renseignements :

CJFE

Julie Payne

489, rue College, Bureau 403,

Toronto, Ontario M6G 1A5 Canada;

Tél. : +1 416 515 9622;
Fax : +1 416 515 7879;
Courriel : jpayne@cjfe.org

Pour voir la liste des lauréats de l'an dernier, aller à :
<http://cjfe.org/eng/awards/awards.html>

Afrique : La Fondation Reuters forme des journalistes sur le VIH/Sida

La fondation Reuters organise du 7 au 11 novembre prochain à New-York, une formation sur le VIH/Sida à destination de journalistes africains. Entièrement financée par la fondation, cette formation s'adresse à des professionnels âgés de préférence entre 25 et 40 ans, et actuellement en poste de reporters à plein temps.

Elle vise à renforcer les capacités des professionnels des médias à couvrir le sujet du VIH/Sida pour éduquer les populations. Dans ce sens, un ensemble de cours théoriques et pratiques dispensés par des experts permettront de parfaire les connaissances des journalistes retenus.

Par contre, la langue d'instruction étant l'anglais, il est demandé aux participants de maîtriser couramment l'anglais oral et écrit et d'avoir par ailleurs des connaissances en informatique. La date limite d'inscription est fixée au 31 juillet 2005.

MPL / IPP

Pour remplir un formulaire d'inscription en ligne :
<http://www.foundation.reuters.com/journalism/index.asp>

2. ACTUALITES DE LA PRESSE ECRITE

Afrique centrale : Cadres juridiques et pratiques du pluralisme radiophonique

L'Institut Panos Paris a publié au mois de mai dernier aux éditions Khartala un ouvrage intitulé *Afrique centrale : cadres juridiques et pratiques du pluralisme radiophonique*. Cette étude réalisée par M. Gilbert Maoundonodji, consultant pour l'IPP, souhaite fournir aux acteurs du pluralisme radiophonique en Afrique centrale, aux partenaires au développement, aux autorités publiques et aux associations professionnelles, un état des lieux des législations en vigueur, pays par pays, mais aussi de leur degré d'application, des éventuelles difficultés constatées et des expériences positives à souligner.

En effet, dans cette région d'Afrique, dont plusieurs pays ont connu, au cours des dernières années, des conflits violents ou des troubles importants, l'outil radiophonique joue un rôle essentiel dans les processus de reconstruction et de consolidation démocratique.

Cet ouvrage a reçu l'appui de Cordaid, de l'Union européenne et de Ned.

MPL / IPP

Contacts :

M. Gilbert Maoundonodji, auteur

Courriel : gilmagil@hotmail.com

Mme Domitille Duplat Saunier, coordinatrice à l'IPP

Courriel : domitilled@panosparis.org

Pour commander l'étude :

Séverine Le Ridant, chargée de communication

Courriel : communication@panosparis.org

Tchad : *L'Express*, un nouveau venu dans la presse tchadienne

Une nouvelle parution, *L'Express*, vient d'enrichir le paysage médiatique tchadien. C'est un mensuel d'informations générales de huit pages en format magazine dont le siège est à N'Djaména. Son directeur de publication est M. Daoud Hissein.

Dans l'éditorial, la rédaction annonce les ambitions de l'équipe : « *prendre le recul nécessaire pour donner en toute objectivité l'essentiel de ce qui mérite d'être su par l'ensemble de nos concitoyens. Ces champs d'investigation peuvent être aussi bien politiques que culturels* », même si le premier numéro s'est davantage intéressé au pétrole tchadien, à la célébration de la 15^{ème} journée internationale de la presse et à la fête du premier mai au Tchad.

Le numéro de lancement (n°00) de mai 2005 fut gratuit mais les prochaines parutions devraient coûter 200 Fcfa (0,30 euros) par mois.

LG / IPP

3. ACTUALITES DE LA PRESSE AUDIOVISUELLE

Cameroun : La *Radio Des Lauréats* émet à Douala

Depuis le 21 mai, la *Radio Des Lauréats* émet tous les jours jusqu'à minuit à Douala (240 km au sud ouest de Yaoundé), sur la fréquence 90.5 Mhz. Cette station qui appartient à « *L'Enfance Joyeuse du Cameroun* », une Ong de défense des droits des enfants, est orientée vers l'éducation, la culture, le sport, les jeux et loisirs. Doté d'un émetteur d'une capacité maximale de 800 watts qui fonctionne aujourd'hui à 500 watts, la RDL entend couvrir d'abord Douala et ses environs, même si elle est appelée à aller au-delà, pour respecter le caractère national de « *L'Enfance Joyeuse du Cameroun* ». Cette structure est équipée d'un studio où l'animateur principal est en même temps technicien.

JW / IPP

RDC : Formation des journalistes et techniciens à la couverture médiatique des élections

L'Institut Panos Paris (IPP) a organisé, à Bukavu (Sud-Kivu), du 4 au 23 mai 2005 une formation sur « *la couverture médiatique des élections et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication en journalisme* ». C'était en faveur de 24 journalistes et techniciens des radios du Nord et Sud-Kivu ainsi que du Maniema. Cette activité a été scindée en plusieurs séquences de formations, dont : la couverture des élections, les techniques de traitement de son audio numérique avec les logiciels libres, montage et réalisation de six émissions radios sur la perception des élections par la population de Bukavu, la maintenance des ordinateurs et des émetteurs, etc. A l'issue de la formation, la meilleure émission a été primée. Les lauréats ont reçu 4 Kits de reportage constitués d'un enregistreur MD et d'accessoires.

Les installations de la *Radio Maendeleo* ont abrité cette activité qui s'inscrit dans le cadre de la mise en place de pôles d'appui aux radios indépendantes (Pari) par l'IPP. En plus des formations, un centre multimédia communautaire a été installé avec six ordinateurs, un studio digital et une connexion VSAT sans fil. Elle dessert déjà cinq organisations de la société civile du Sud-Kivu qui participeront à sa viabilité. D'autres équipements ont été mis à la disposition du Rateco (réseaux des radios et télévisions communautaires de l'Est) tels que six émetteurs de 300 Watt, quatre antennes paraboliques et autres équipements. Le but de ces formations intégrées est de renforcer les connaissances et les capacités techniques des radios pour qu'elles jouent un rôle positif dans le processus de transition vers les élections.

AB / IPP

Contact :

Institut Panos Paris

Mme Aziza Bangwene, chargée de mission audiovisuel

Courriel : abangwene@panosparis.org

RDC : Partenariat de la RTNC avec la Radio télévision sud africaine

La Radio et Télévision nationale Sud Africaine, dans le cadre de son accompagnement au processus de transition en RDC, a conclu un partenariat avec les directions provinciales de la Radio Télévision Nationale du Congo (Rtnc) du Kasai occidental, du Kasai Oriental et du Katanga.

Ce partenariat porte sur deux volets, à savoir : l'équipement des rédactions et studios et la formation des journalistes.

Lors de sa première visite à Kananga du 24 au 29 mai dernier, M. Isaac Kekana Consul Général Sud Africain, avait effectué une visite à la RTNC où il s'est rendu compte de la vétusté du matériel de cette station et des conditions difficiles dans lesquelles travaillent les journalistes.

Au vu de cela, M. Kekana avait promis à M. André Ngindu Mulamba, Directeur Provincial de la RTNC, le soutien de son gouvernement pour la relance des activités de la RTNC en vue de lui permettre de jouer efficacement son rôle pendant cette période de transition.

IPM / IPP

4. CADRES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DE MEDIAS

Burundi : Le CNC fixe les conditions d'accès des partis politiques aux médias en période électorale

Le Conseil national de la communication (CNC) a fixé les conditions d'accès des partis politiques aux médias, les modalités d'organisation des tranches spéciales et celles portant sur le respect des principes de pluralisme et d'équilibre de l'information par les médias pendant la campagne électorale.

Premièrement, concernant les partis politiques ou candidats indépendants, le temps d'antenne est de 5 minutes par intervention, les intéressés ayant le choix d'occuper ce temps par la diffusion d'éléments préenregistrés. Les reports, les permutations, les cumuls et les cessions d'antenne sont formellement interdits. Les partis et candidats choisissent librement leur langue d'expression parmi celles de l'organe de diffusion.

Chaque parti politique ou candidat indépendant dispose d'au moins une tranche à la radio et une autre à la télévision. S'agissant de l'accès à l'espace de la presse écrite, les écrits doivent être déposés, sous forme dactylographiée en deux exemplaires, dont une copie au CNC. La publication occupera au maximum une page avec les mêmes caractères d'imprimerie pour tous, le genre rédactionnel étant laissé au choix des partis politiques et des candidats. Le CNC a en outre recommandé aux médias audiovisuels et à la presse écrite de veiller à ce que chaque parti politique, chaque liste de candidats indépendants prenant part au scrutin bénéficie d'un traitement équitable.

Pour leur part, dans le cadre de la couverture de l'actualité liée aux élections, les médias veillent au respect des règles de neutralité, d'objectivité, d'impartialité et d'équilibre. Les agents et collaborateurs des radios et de la télévision candidats aux élections s'abstiennent de paraître à l'antenne ou de s'exprimer sur les ondes durant toute la campagne électorale pour l'animation ou la présentation du journal. Ils s'abstiennent aussi de signer des écrits dans les colonnes de ce journal durant toute la campagne électorale. Les agents des médias publics et privés et leurs correspondants en province qui animent des émissions ou diffusent des communiqués sont interdits de faire la campagne pour un parti politique ou un candidat indépendant, d'animer des réunions, des meetings et de prêter leur voix pour des messages de candidats en lice. Les agents impliqués auprès des partis politiques dans l'organisation de leur campagne devront prendre congé de leur médias durant la période électorale indiquée. Pendant la campagne électorale, les émissions et débats contradictoires sont autorisés sur les radios privées, mais ne sont pas diffusés en direct. En tout état de cause, aucun parti politique ou candidat indépendant ne peut bénéficier de plus de deux invitations successives dans des émissions spéciales ou de débats sur la même chaîne.

Les radios privées veillent également à ce que les invitations adressées aux organisations de la société civile et organisations professionnelles respectent le même principe de pluralisme des opinions et de l'équilibre de l'information. Le CNC se réserve le droit, en cas de manquement grave à ces recommandations, notamment aux règles d'éthique et de déontologie, d'interdire aux médias concernés, toute émission et toute information relative à la campagne électorale.

DaN / IPP

Rwanda : Démission du président du *Haut Conseil de la Presse*

Le Président du *Haut conseil de la presse* (HCP) Privat Rutazibwa a pris la décision de démissionner de ce poste en mai dernier. Dans une lettre datée du 25 mai, adressée au premier ministre, M. Rutazibwa justifie sa décision par le fait qu'il n'était plus en mesure d'accomplir correctement ses tâches.

Le malentendu entre le Président du HCP et une partie des membres de l'instance de régulation a résulté de la mise en application de l'instruction du HCP sur la régulation des médias. Les conseillers avaient du mal à trouver un consensus dans l'appréciation du journal *Imvaho* (hebdomadaire officiel), accusé d'avoir produit un article diffamatoire. Le HCP existe depuis mars 2003 et Privat Rutazibwa était son premier président.

GR / IPP

5. STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION DES MEDIAS

Afrique : Les membres de l'Ifex s'adressent à l'Union africaine

Dans une déclaration présentée en mai dernier, plus de vingt organisations de défense de la liberté de la presse, membres de l'Ifex, ont adressé à l'Union africaine (UA) une demande d'adoption d'un traité à l'échelle du continent afin d'enchâsser le droit à la liberté d'expression et de reconnaître formellement le rôle des médias dans la promotion d'une bonne gouvernance.

En effet, pour ces organisations, la liberté d'expression doit figurer parmi les critères de l'UA. « *Jusqu'à maintenant, l'Union africaine n'a pas pris l'initiative de formuler des valeurs et des principes, ni élaboré de politique sectorielle pour les médias et la communication, ni défini de normes relatives au droit de l'information et à l'information* », ont-elles déclaré.

Ces dernières ont par ailleurs déposé 14 recommandations à l'encontre de l'UA. Il s'agit notamment de la suggestion de création d'un fonds spécial de soutien aux médias indépendants et de promotion de la dépenalisation des délits de presse dans les États membres de l'UA ; et d'une invitation de l'UA à inclure la liberté d'expression comme critère du Mécanisme africain de révision par les pairs (APRM) dans le cadre du Nepad. Les membres de l'IFEX qui ont ratifié la déclaration comprennent entre autres Article 19, l'Institut des médias d'Afrique australe, Media Rights Agenda, l'Union des journalistes d'Afrique de l'Ouest, la Fédération internationale des journalistes, la Fondation pour les médias en Afrique de l'Ouest, Journalistes canadiens pour la liberté d'expression et l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires.

MPL / IPP

Pour plus d'informations :

<http://www.ifex.org>

Burundi – Rwanda - RDC : Séminaire-atelier en faveur des journalistes des pays des Grands Lacs

L'Institut Panos Paris, en partenariat avec l'agence Syfia Grands Lacs, a organisé à Bukavu, du 9 au 13 mai 2005, un atelier régional à l'intention d'une quinzaine de journalistes issus des organes de la presse écrite (journaux et agences de presse) du

Rwanda, du Burundi et de la RDC, sur *le désarmement des ex-combattants comme préalable à l'organisation des élections en RDC*.

Huit exposés ont d'abord été présentés par des intervenants, à savoir : M. Nkiere Mbo Wassa, coordonnateur de la Conader/Sud-Kivu; Emmanuel Rugarabura, président de la Société civile Sud-Kivu; Muhabazi Namegabe, Président des comités sous-régional des Grands Lacs, Capitaine Pangu Olivier, Chef cellule DDR, 10^{ème} Région militaire, Ruffin Luliba, président enfants soldats du Sud-Kivu et enfin par le Commandant Hamisi Nyuki de la police principale brigade enfance délinquante.

Pour nouer la théorie à la pratique, les participants ont par la suite effectué des reportages conjoints sur le terrain à Bukavu et à Kabarhe ainsi que dans diverses ong chargées de l'encadrement des enfants démobilisés, d'alphabétisation et d'apprentissage de métiers.

A l'issue de l'atelier les rwandais, burundais et congolais ont travaillé en groupe mixte de cinq et ont rédigé des articles à publier dans les journaux de ces trois pays.

PN / IPP

Contact :

Institut Panos Paris

Mme Sylvie Elenge, chargée de mission presse écrite

Courriel : selenge@panosparis.org

Burundi : Atelier sur les talk-shows/débats sur la construction de la paix

En avril dernier, l'Ong Search for Common Ground, a organisé à Bujumbura un atelier consacré aux talk-shows / débats en radio sur le thème de la construction de la paix. Proposé à l'intention d'animateurs de débats radiophoniques dans le but de partager leurs expériences professionnelles, cet atelier a connu la participation de onze pays francophones et anglophones d'Afrique subsaharienne.

L'autre objectif de cette rencontre était de constituer grâce aux débats suscités, la matière nécessaire à la réalisation d'un manuel pédagogique portant sur la production de talks shows. Ce manuel de référence devrait être disponible au mois de juillet 2005. Il sera distribué sur demande en CDrom, et via le site Internet du projet Radio for Peacebuilding, Africa.

Ce projet, dans le cadre duquel a été organisé cet atelier, a pour objectif de développer, diffuser et encourager l'utilisation de techniques et de contenu radio ayant un impact positif sur les conflits en Afrique.

MPL / IPP

Pour plus de renseignements :

www.radiopeaceafrica.org

Congo : Séminaire de sensibilisation sur les médias

Afin d'établir et de renforcer le partenariat entre les médias et les Nations unies, les agences de l'Onu en partenariat avec le Ministère de la Communication, ont organisé du 10 au 11 mai 2005 à Brazzaville, un séminaire atelier d'information et de sensibilisation à l'intention des médias publics et privés, en présence du ministre de la Communication, M. Alain Akoualat, du Coordonnateur résident, M. Aurélien Agbénonci et des représentants des Agences des Nations Unies au Congo.

Cet atelier, auquel ont pris part les journalistes, techniciens et administrateurs des organes de presse, les directeurs centraux des départements ministériels, les représentants du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication, de l'Université Marien Ngouabi, les ong et le personnel des Nations unies a eu entre autre pour but de promouvoir les idéaux de paix poursuivis par les Nations unies dans le cadre du développement et du renforcement des capacités des journalistes.

Deux jours durant, 84 participants ont suivi des débats portant sur : « *Nature du soutien des Nations unies aux médias nationaux* » ; « *Action des médias pour la diffusion et la*

promotion des activités des Nations unies au Congo » ; « Rôle de la contrepartie nationale dans la coopération avec les Agences des Nations unies ».

A l'issue des échanges, les participants ont conclu sur la nécessité de mettre en place un cadre de coopération entre les Nations unies et le Gouvernement du Congo dans le domaine des médias et ont formulé plusieurs recommandations concernant le soutien des Nations unies aux médias nationaux, au renforcement des capacités du Centre de Documentation des Médias (CDM), du département des Sciences et Techniques de la Communication (STC) de l'Université Marien Ngouabi et du Centre de Formation Professionnelle de l'Information et de la Communication (CFPIC).

AKM / IPP

Congo : L'OCM dresse un bilan mitigé sur la presse congolaise

Un bilan assez mitigé sur la presse congolaise a été fait par l'Observatoire congolais des Médias (OCM), au cours de la conférence-débat organisée au Centre d'Information des Nations Unies de Brazzaville, à l'occasion de la 13^{ème} journée internationale de la liberté de la presse, le 3 mai dernier.

En effet, neuf atteintes à l'objectivité et à l'équilibre dans le traitement des informations, quatorze atteintes à la confraternité, dix incitations à la haine, sept recours aux méthodes déloyales et répréhensibles pour l'obtention de l'information, six atteintes à la vie privée, cinq diffusions de fausses nouvelles et trois recours aux injures ont été recensés.

Initiée conjointement par l'OCM et l'Institut Vie et Paix, cette conférence-débat a été animée par M. Bernard Mackiza, Président de l'OCM et ancien Rédacteur en chef de l'hebdomadaire *La Semaine Africaine*. Ce dernier a déploré le manque de professionnalisme des journalistes, conséquence d'un niveau de formation insuffisant et de l'absence de moyens financiers des entreprises de presse, qui expose continuellement les professionnels à la corruption et à la manipulation.

Néanmoins en dépit de ce tableau sombre pour l'année 2004, M. Mackiza a noté que des efforts se faisaient sentir de la part des journalistes et a souhaité que l'année 2005 se présente sous de meilleurs auspices.

AKM / IPP

RDC : L'Omec se prépare au suivi des médias en vue de la campagne électorale

Du 2 au 4 juin 2005, L'Omec a formé ses agents de monitoring et secrétaires exécutifs à la recherche des atteintes aux règles de déontologie professionnelle. L'encadrement de la formation a été assuré par Donat M'Baya, Président de Journaliste en danger (JED) sur base d'exercices pratiques visant à familiariser les participants aux différentes formes de transgression au code de déontologie ou à la grille de lecture de l'Omec, que ce soit en presse écrite ou audiovisuelle. De leur côté, avec l'appui de Domitille Saunier, coordinatrice de programme à l'Institut Panos Paris, le comité exécutif de l'Omec a travaillé sur l'élaboration d'un guide de procédures visant à rendre l'instance d'autorégulation plus accessible au public et sur la rédaction des communiqués de l'Observatoire concernant les décisions relatives aux plaintes enregistrées. Cette mission d'appui constitue le démarrage du partenariat entre l'Omec et l'IPP signé en avril 2005 et qui vise à permettre aux professionnels des médias de mettre en place des mécanismes d'autorégulation efficaces afin qu'une véritable collaboration s'instaure entre ceux-ci et leur public avant la tenue des prochaines élections. Selon l'IPP, l'Omec devrait pouvoir à présent démarrer le suivi des médias à Kinshasa et répondre aux plaintes adressées par le public. D'autres actions sont programmées dans le cadre de ce partenariat pour les mois qui viennent, notamment en province : des campagnes de vulgarisation du code de déontologie auprès des journalistes et de sensibilisation du public aux missions de l'Observatoire sont prévues pour les mois de juillet-août.

DD / IPP

Tchad : Formation sur la convention collective pour journalistes d'Afrique centrale

Du 23 au 26 mai 2005, s'est tenu à N'Djaména un séminaire de responsables syndicaux et d'associations professionnelles des médias d'Afrique centrale. Dirigé par des experts sénégalais, ce séminaire de formation de formateurs en négociation collective, a réuni des participants venus du Cameroun, du Gabon, de la République démocratique du Congo, du Congo Brazzaville et du Tchad.

En effet, la question de la convention collective en Afrique centrale reste un sujet d'actualité dans la mesure où elle fait l'objet de conflits sociaux entre les syndicats-associations professionnelles des médias et employeurs de presse-Etat. C'est pourquoi, M. Youssouf Djambaye, président du syndicat des professionnels de la communication du Tchad, a estimé pour sa part que cette formation est une dynamique lancée dans la sous région Afrique centrale et qu'elle constitue un processus irréversible.

Ce séminaire a été soutenu par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), de la fédération internationale des journalistes (FIJ) et du groupe de recherche et d'échange technologique (Gret).

LG / IPP

Dans le cadre de son programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **AfriCentr@leMedias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale.

Ce bulletin mensuel, réalisé par des journalistes de neuf pays de la région (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Rwanda et Tchad) apporte une information régulière sur l'actualité de la presse écrite et audiovisuelle, sur les cadres juridiques et économiques des médias, sur la structuration et la professionnalisation des médias. Il s'adresse en premier lieu aux professionnels du secteur, aux acteurs de la société civile et aux partenaires institutionnels et à tous ceux que ces thématiques intéressent.

Direction

Pascal Berqué, Directeur du programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE** Institut Panos Paris, pascal.berque@panosparis.org

Coordination

Domitille Duplat, Coordinatrice du programme **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, Institut Panos Paris, domitilled@panosparis.org

Secrétaire de rédaction

Marie-Pierre Liénard, Chargée de projet **DES MEDIAS PLURALISTES POUR LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE CENTRALE**, Institut Panos Paris, mariepierre@panosparis.org

Correspondants

Burundi : Damien Ntiranyuhura

Cameroun : Joel Wadem

Centrafrique : Sylvie Jacqueline Bengué

Congo : Annette Kouamba

Gabon : Achille Ngoma

Guinée Equatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale).

Rwanda : Gilbert Rwamatwara

Tchad : Laoro Gondjé

Diffusion

Séverine Le Ridant, Chargée de Communication, Institut Panos Paris, communication@panosparis.org

Contact

Institut Panos Paris, 10, rue du Mail - 75 002 Paris (France)

Tel. (331) 40 41 05 50 – Fax (331) 40 41 03 30

Cette lettre d'information est publiée avec le soutien de



& de

